

Une AIDE aux DÉPLACEMENTS pour les habitants, par les habitants

Mobilité Solidaire Rurale

POURQUOI FAIRE APPEL A LA MOBILITÉ SOLIDAIRE ?

Une visite chez des amis, un rendez-vous médical, une recherche d'emploi, ...

Le service de mobilité solidaire permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transports existante.

COMMENT RÉSERVER ?

- Inscrivez-vous auprès du service d'accueil de Mobilité Solidaire au 06 33 65 17 47
- Réservez votre transport par téléphone au plus tard 2 jours ouvrés avant le déplacement prévu.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, précisez -le au moment de la réservation afin qu'un véhicule adapté vous soit proposé.
- Le véhicule passe vous chercher à votre domicile et assure le transport que vous avez réservé.

Ce service fonctionne du lundi au dimanche, jours fériés compris, selon la disponibilité des chauffeurs bénévoles.

COMBIEN CA COÛTE ?

- L'adhésion est gratuite.
- Chaque course est payée sous forme d'une participation aux frais.
TARIF : 0,30 € par kilomètre effectué, avec un forfait de base de 3€
- Pour les bénéficiaires d'un minima social
TARIF : 0,10 € par kilomètre effectué.
Pour bénéficier de ce tarif, se renseigner auprès de votre mairie, de votre CCAS ou du service au 06 33 65 17 47